

LES ANGLICISMES EN FRANÇAIS DU QUÉBEC

MARYSE PRIVAT

Universidad de La Laguna

La langue française au sein de la francophonie, n'a pas évolué de façon uniforme. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter le français de France ou de Suisse ou du Sénégal. Il en va de même pour l'influence de l'anglais sur la langue française: cette anglicisation du français sera différente selon le point de l'espace francophone que l'on considère, et ceci pour des raisons diverses, aussi bien géographiques, historiques, politiques que sociales ou culturelles.

Cette communication vise à présenter le phénomène des anglicismes en comparant deux aires linguistiques francophones auxquelles nous limiterons dans notre étude: la France et le Québec.

Lorsqu'un Français, une Française dans mon cas, se rend au Québec et que la conversation débouche sur des considérations sur la langue française que nous partageons, cette Française se voit très vite «accusée» d'utiliser des anglicismes à outrance: «Vous dites *week-end* alors que nous disons «fin de semaine». Pourquoi dites-vous *parking* et non «stationnement»? Pourquoi dites-vous *stop* alors que nous disons «arrêt»?»

D'un autre côté, cette même Française, dès son arrivée à l'aéroport, est confrontée à un monde qu'elle ressent comme profondément anglicisé ou américanisé, où les voitures ne sont pas des Chrysler (prononcer [krislère]) mais des Chrysler (prononcer [kraïseur]), où elle mangera des *bines*, du beurre de *pinottes* ou une assiette de *smoked-meat*, où elle aura beaucoup de *fun* si elle n'est pas trop *straight* et qu'elle va *prendre une marche* avec son *chum*.

Qu'en est-il en réalité? Peut-on dire que les Québécois utilisent plus d'anglicismes que les Français? Ou est-ce le contraire, les Français de France sont-ils plus anglicisés?

Nous ne prétendons pas répondre à cette question de façon impérative: d'une part, parce que nous pensons que les torts, si tort il y a, sont partagés et, d'autre part, cela exigerait de notre travail un degré d'exhaustivité qu'il est loin de posséder.

Par contre, nous aimerions ébaucher un début de réflexion sur les différences qui existent entre le Québec et la France en ce qui concerne les anglicismes.

Afin de faciliter la compréhension des exemples qui seront présentés au cours de cet exposé, nous commencerons par préciser la typologie des anglicismes en présence, en partant des plus clairs ou reconnaissables pour finir par les plus subtils ou les plus déguisés.

- Les emprunts intacts (ou anglicismes intacts):

Ce sont les plus faciles à reconnaître; il y a à la fois emprunt de signifiant et de signifié: *kit, brunch, sandwich, check-up, slow*. On peut également classer dans cette catégorie les emprunts tronqués du genre *living* ou *self* (pour «living-room», «self-service»).

- Les emprunts francisés:

Le mot anglais est importé mais subit quelques adaptations graphiques et morphologiques pour lui redonner un aspect plus français, le plus souvent par ajout d'un affixe: *speedé, liftier, se relaxer, flippé*,

- Les pseudo-anglicismes (ou faux-anglicismes):

Dans ce cas, il s'agit de mots d'apparence anglaise mais qui n'existent pas en anglais, tout du moins pas avec le même sens: *brushing, smoking* ou *lifting, footing, bronzing, baby-foot* (pour «blow-dry», «dinner-jacket» ou «tuxedo» (Am.), «face lift», «jogging», «sunbathing», «table football», ...).

- Les calques de traduction (ou calques syntagmatiques):

Dans ce cas d'anglicismes, il y a emprunt de signifié avec substitution de signifiant par une traduction littérale «mot à mot»). Certains calques de traduction sont totalement intégrés dans la langue française et ne sont plus ressentis comme des anglicismes: *soucoupe volante, prêt-à-porter, après-rasage, contre la montre, hors-la-loi*,

- Les anglicismes sémantiques (encore appelés «faux-amis»):

Il y a, dans ce cas, attribution d'un sens anglais à un mot français déjà existant, les deux formes ayant souvent une étymologie commune: *réaliser* dans le sens de 'se rendre compte', *sophistiqué* 'perfectionné', *contrôler* 'diriger'

- Les calques syntaxiques:

L'influence de l'anglais se fait sentir sur le plan de la syntaxe et sont, de ce fait, beaucoup plus rares¹.

Après avoir passé en revue les différents types d'anglicismes, revenons à notre sujet pour présenter les différences existant entre la France et le Québec face à ce phénomène.

Paradoxalement, j'introduirai ces différences par un point commun. Dans ces deux communautés francophones, c'est au XVIII^e siècle que l'influence de l'anglais s'est manifestée de façon notable: en France, sous l'influence de philosophes comme Voltaire qui, après un séjour de trois ans en Angleterre, peut se vanter d'avoir contribué à l'anglomanie régnante en France à cette époque². Du côté québécois, c'est la date de 1759 qui est importante car elle marqua à jamais l'histoire du Québec et l'histoire de sa langue. En 1759, la Nouvelle-France est conquise par les Anglais; l'univers de cette communauté francophone s'en trouve bouleversé. L'anglais devient la langue du gouvernement. La sphère politique, économique, administrative s'exprime de plus en plus en anglais, langue du vainqueur³. A partir de cette date commence une lutte acharnée contre l'invasion politique mais aussi culturelle et linguistique des francophones de cette région du Bas-Canada.

1 Parmi les exemples choisis pour illustrer la typologie d'anglicismes, ont été exclus les anglicismes spécifiques du Québec. Ce qui explique l'absence d'exemple pour les anglicismes syntaxiques, «monopole» du français québécois.

2 Le mot «anglomanie» date de 1754 (Quant à «anglicisme», il date de 1652).

3 Voir Dulong, G. (1973).

Nous voyons donc surgir la première différence entre la France et le Québec. En France, l'anglicisme est vu d'un bon oeil, répondant à un phénomène de mode, à un goût prononcé pour les moeurs anglaises, alors qu'au Québec, il y eut d'emblée une attitude défensive, un rejet de l'anglais qui apparaissait comme une menace à l'intégrité de la langue française; il y eut refus de se plier aux exigences politiques et donc linguistiques de l'«envahisseur». Ce rejet s'accroît et se traduit dès la fin du XIX^e siècle par une avalanche d'ouvrages divers condamnant les anglicismes⁴.

Après cette différence d'accueil de l'empreinte ou de l'emprise anglaise sur la langue française, on peut ensuite signaler que l'anglicisation du français de France s'est faite essentiellement par le canal de l'écrit, grâce ou à cause de l'intelligentsia intellectuelle et politique française, alors qu'au Québec, l'envahissement de l'anglais s'est présenté sur tous les fronts, écrit et oral, élitiste ou populaire. La défense de la langue française, au Québec, s'est d'ailleurs fait sentir massivement au niveau de l'élite tandis que le reste de la population, paysans et ouvriers, se voyait imposer la langue anglaise qui représentait souvent pour eux un problème de survie, un facteur de promotion et non un choix délibéré.

De nos jours, la situation socio-linguistique du Québec est toujours aussi importante pour appréhender le phénomène des anglicismes et constitue la troisième différence entre la France et le Québec. «C'est un lieu commun qu'une langue s'adapte nécessairement aux conditions de vie du peuple qui la parle. La vie canadienne diffère sur nombre de points de la vie française, ne serait-ce que par l'effet du climat et la proximité de la civilisation américaine. On peut donc s'attendre à ce que les francophones du Canada aient eu à inventer ou à adapter de l'anglais la désignation de choses qui n'existent pas en France» (Darbelnet, J., 1974). Au Québec, l'anglais est présent partout; tous les milieux, même s'ils ne sont pas réellement bilingues, sont exposés à l'influence de l'anglais par l'environnement, le mode de vie américain, les médias. Ce contact de culture étroit et quotidien dure depuis deux siècles. La langue et la culture de l'Amérique du Nord anglophone exerce et a exercé une influence d'autant plus grande que les contacts entre le Québec et la «mère patrie» ont connu des périodes prolongées de silence et de séparation.

La quatrième différence découle de ce qui vient d'être dit. Elle concerne la fréquence de certains types d'anglicismes de part et d'autre de l'Atlantique. Le Québec et la France se répartiraient en quelque sorte les anglicismes. De par son «détachement» de la sphère anglophone, la France privilégie les emprunts intacts tels que *week-end*, *shopping*, *parking*, *rocking-chair*, *chewing-gum* ou *popcorn* alors que le Québec a plutôt tendance à adopter les emprunts francisés, les traductions-calques ou les anglicismes sémantiques. Cette tendance marquée des Québécois à rejeter la forme anglaise les pousse à refuser, contrairement aux Français, ces mots anglais déjà cités qu'ils préfèrent traduire par «fin de semaine», «magasinage», «stationnement», «chaise berçante» (ou «berceuse»), «gomme à mâcher» ou «mais éclaté».

Ce qui ne les empêche pas d'adopter sans les traduire ni les adapter une quantité considérable de mots anglais ou américains, notamment dans la langue quotidienne. Des mots comme *fun*, *chum*, *bum*, *cheap*, *tip*, *luck*, *batch*, *pole* sont des anglicismes qui n'existent pas en France. De plus, le Québécois qui connaît mieux l'anglais que le Français, adoptera

4 Voir Tardivel J.P. (1880), Manseau J.A. (1881), Gingras J.F. (1880) et Buies A. (1888).

également la prononciation anglaise alors que le Français adaptera le mot emprunté au système phonétique français.

Cette imprégnation de culture américaine et son impact sur la vie et la langue québécoise expliquent l'échec de certaines tentatives de francisation de termes anglais: je pense notamment au terme *aréna* que l'Office de la langue française a vainement essayé de remplacer par «patinoire»⁵. Le mot *aréna* recouvre une réalité concrète appartenant au patrimoine québécois ('grande piste de patinage couverte et entourée de gradins destinée à la pratique du hockey') et il sera impossible pour un Québécois de l'assimiler à la patinoire française. La traduction de *aréna* par «arène» ne serait pas plus judicieuse puisque ce mot, outre les acceptions françaises communes, signifie au Québec l'estrade surélevée où ont lieu les combats de boxe, ce qui se dit en «français de France» le *ring*!

Pour rester dans le domaine du sport très riche en anglicismes, je citerai certains emprunts intacts de la langue québécoise à la langue américaine voisine: par exemple, le palet de caoutchouc utilisé au hockey s'appelle au Québec la *puck* (ou *poque*), les catégories sportives de hockey en fonction des âges sont les *pee-wee*, les *bantam*, les *midget*, etc..., bien que nous nous partagions la responsabilité en ce qui concerne le terme *junior*.

Dans un autre domaine, celui de la voiture et de la mécanique, on sent également très ancré l'impact du voisin américain: un pare-chocs devient un *bumper*; la casse où l'on envoie les voitures hors d'usage devient *la cour à scrap*, le pneu devient *tire*, le tuyau d'échappement devient *tube d'exhaust*, l'essuie-glace devient *wiper*, le camion devient *truck*, le frein devient *brake*, etc..⁶ Il ne faut pas oublier qu'au Québec, le commerce et l'industrialisation ont été dominés très longtemps par la langue anglaise et de nombreux mots se sont introduits dans le vocabulaire populaire avant même son équivalent français.

Le Québec se trouve donc partagé entre sa volonté de garder ses racines françaises et l'influence omniprésente et constante de ses voisins anglophones. D'où cette attitude ambiguë entre, d'une part, le rejet de l'anglais et la tendance générale à privilégier la francisation ou la re francisation des termes anglais et, d'autre part, une attraction inconsciente qui se manifeste par l'adoption souvent incontrôlée et incontrôlable de mots ou de syntagmes anglais.

Ce qui explique que les emprunts francisés ainsi que les calques syntagmatiques, syntaxiques et les anglicismes sémantiques soient plus fréquents au Québec qu'en France et par les interférences de toutes sortes entrant en jeu, interférences qui ne se produisent pas de façon aussi marquée en France où les relations avec l'anglais, notamment dans la langue quotidienne, ne sont pas aussi étroites.

Les exemples d'emprunts francisés sont nombreux: *watcher* «regarder», *checker* «vérifier», *maller* «poster», *ploguer* «brancher», *bécosses* «toilettes» < Ang: «back-house», *pinottes* «cacahuètes», *bines* «haricots», ...Au Québec, ces emprunts francisés font toujours double emploi avec leur équivalent en français standard, mais ne viennent pas combler un vide linguistique comme c'est souvent le cas en France.

5 L'OLF est un organisme gouvernemental chargé de «franciser» les emprunts à la langue anglaise au Québec.

6 Aucun de ces mots, à l'exception de *cour à scrap*, ne figure dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992) qui relève pourtant de nombreux anglicismes. Bien qu'ancrés dans le langage commun, ces mots ne semblent pas avoir reçu le «feu vert» de la norme linguistique.

Voici quelques calques de traduction: *tomber en amour* «tomber amoureux», *parler à travers son chapeau* «parler pour ne rien dire», *jouer les seconds violons* «jouer un rôle secondaire» < Ang: «to play second fiddle», *prendre une marche* «faire une promenade», *payer une visite à quelqu'un* «rendre visite à quelqu'un», *à date* «à ce jour», Ces usages ou idiotismes sont ancrés dans la langue française du Québec et représentent une des composantes de l'originalité et la spécificité de la langue québécoise; c'est pourquoi il sera difficile, voire impossible, de les déloger.

Pour ce qui est des anglicismes sémantiques, les exemples sont également très nombreux: *vente* «solde», *batteries* «piles», *bienvenue* «de rien» (en réponse à «merci»), *gaz* «essence», *ordre* «commande»), *lumières* «feux de signalisation», *couper* «réduire», *appliquer* «présenter une demande d'emploi»

Ces mots existent en français standard, mais leur sens en français québécois s'est élargi sous l'influence de l'anglais. Ils constituent une part importante des anglicismes québécois mais, souvent, ne sont pas ressentis comme tels. Le mécanisme d'assimilation est souvent inconscient et d'autant plus dangereux.

Quant aux calques syntaxiques, ils sont rares et, pour les mêmes raisons d'imprégnation directe de la langue américaine, n'apparaissent pratiquement qu'au Québec: cette influence sur le plan de la syntaxe se manifeste parfois par l'omission de la préposition: *échouer un examen* «échouer à un examen», par le changement de préposition: *jour par jour* «jour après jour», *la clé est dans la porte* «la clé est sur la porte», ou encore par l'emploi excessif de *pouvoir* devant un infinitif.

D'autre part, il semblerait que les faux-anglicismes et les anglicismes réduits ou tronqués soient, sinon spécifiques, du moins originaires de la France: les *pull-over*, *brushing*, *bronzing*, *baby-foot* et *living, self, tennis* (dans le sens de 'chaussures de tennis') sont l'apanage de la France et plutôt rares au Québec ou remplacés, comme *pull-over* par «chandail» ou *tennis* par «espadrilles», plutôt surprenant pour un Français!

Finalement, une dernière différence repose sur le genre de certains substantifs. Pourquoi les Français ont-ils adopté *un job* alors que les Québécois ont opté pour *une job*? Pourquoi dit-on *un gang* en France et *une gang* au Québec? De même pour *une badge* au Québec et *un badge* en français? On pourrait penser d'après ces exemples que le québécois favorise le féminin contre le masculin français, face à l'absence de genre en anglais. Il n'en est rien puisque le québécois dit également *un party*, *le bill* alors qu'en France, on dirait *une party*, avec une connotation frisant le snob et **la bill* «l'addition», si ce mot existait...

Cette dernière question concernant l'attribution du genre reste sans réponse satisfaisante pour le moment. De nombreux aspects ne sont pas abordés non plus dans cette présentation: les anglicismes ayant eu une évolution relevant de l'étymologie populaire, les mots ou expressions considérées injustement comme anglicismes mais provenant en fait du fonds régional français hérité du XVII et XVIII^e siècles.

Je terminerai, en guise de conclusion, par une devinette: savez-vous quel est le premier anglicisme apparu sur le sol québécois? Pour y répondre, revenons rapidement sur l'histoire du Québec. Les habitants de la Nouvelle France s'appelaient les Canadiens et continuèrent à s'appeler ainsi après la conquête des Anglais. Quant aux anglophones, ils s'appelaient tout bonnement les Anglais et n'étaient pas considérés comme Canadiens. Cependant, ils commencèrent à s'appeler eux-mêmes «Canadiens» et appelaient les francophones du Bas-

Canada les «french Canadians». Peu de temps après, l'expression *Canadiens français* faisait son apparition. Ce calque littéral de l'anglais constitue le premier anglicisme et le plus paradoxal qui devait apparaître dans la langue québécoise⁷

Références bibliographiques

- BUIES, A. (1888): *Anglicismes et canadianismes*. Québec. (Réédition Paris: Éditions d'aujourd'hui, 1979).
- COLPRON, G. (1982): *Dictionnaire des anglicismes*. Montréal: Beauchemin.
- CORBETT, N. (1990): *Langue et identité*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- DARBELNET, J. (1974): «La langue française au Canada» dans *Canadian Living Webster Encyclopedic Dictionary of the English Language*. Chicago: English Language Institute of America.
- Dictionnaire historique de la langue française* (1992). Paris: Dictionnaires Le Robert.
- Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992). Montréal: Dicorobert Inc.
- DULONG, G. (1973): «Histoire du français en Amérique du Nord» dans *Current Trends in Linguistics: North America*. Thomas A. Sebeok, dir., 10, la Haye: Mouton.
- GINGRAS, J. F. (1880): *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes*. Ottawa: Mc Lean, Roger et Cie.
- MANSEAU, J. A. (1881): *Dictionnaire des locutions vicieuses*. Québec.
- POIRIER, C. (1978): «L'anglicisation au Québec et l'héritage français» dans *Travaux de linguistique québécoise*, vol. 2. Québec: Presses de l'Université Laval.
- REY-DEBOVE, J. et GAGNON, G. (1980): *Dictionnaire des anglicismes*. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- Robert-Collins. Dictionnaire français-anglais, anglais-français* (1990). Paris: Dictionnaires Le Robert.
- TARDIVEL, J. P. (1880): *L'anglicisme, voilà l'ennemi*. Québec: Imprimerie du «Canadien».
- Trésor de la langue française au Québec, (1985) *Dictionnaire du français québécois*, volume de présentation. Québec: Presses de l'Université Laval.
- WALTER, H. et G. (1991): *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*. Paris: Larousse.

7 Voir article de Marcel Rioux dans *Langue et identité*, Noël Corbett, Presses de l'Université Laval, 1990.